

**Module de formation sur l'éducation inclusive en situations d'urgence**

**Documents de la session**

# Document 1 : Engagements internationaux

**Les engagements internationaux soulignent l'importance d'une éducation inclusive, de qualité et pour tous, y compris pour les personnes en situation de handicap, en tant que droit humain fondamental.**

* **La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH, 2006)** stipule que les États doivent fournir une éducation inclusive, de qualité et gratuite aux personnes en situation de handicap aux niveaux primaire et secondaire, sur un pied d'égalité avec les autres. Cela comprend des **aménagements raisonnables** et un **soutien individualisé** pour aider les apprenants en situation de handicap à participer à l'éducation. L'article 24 stipule également que l'éducation doit être dispensée dans les langues, modes et moyens de communication les plus appropriés pour l'individu, y compris pour les personnes aveugles, sourdes ou sourdes et aveugles. Le mandat s'étend à l'éducation postscolaire, à la formation et aux possibilités de formation permanente.
* **La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE, 1989)** reconnaît que tous les enfants ont le droit de recevoir une éducation sans discrimination pour quelque raison que ce soit, y compris le handicap. Elle encourage la fourniture d'une assistance afin que les enfants en situation de handicap aient accès à l'éducation, à la formation, aux services de soins de santé, aux services de réadaptation, à la préparation à l'emploi et aux possibilités de loisirs.
* **La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 1981)** oblige les États à prendre des mesures pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes, y compris dans le domaine de l'éducation. La Convention ne traite pas spécifiquement des femmes en situation de handicap, mais sa recommandation générale 18 demande aux États de rendre compte des mesures qu'ils ont prises pour garantir aux femmes en situation de handicap l'égalité d'accès à l'éducation.
* **Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC, 1966)** reconnaît le droit à l'éducation pour tous et stipule que l'éducation primaire doit être obligatoire et gratuite pour tous. Le Pacte stipule également que l'éducation secondaire, technique, professionnelle et supérieure doit être rendue disponible et accessible par tous les moyens appropriés, y compris l'instauration progressive de l’éducation gratuite.

Ces **engagements internationaux** soulignent l'importance d'offrir à tous une éducation de qualité, y compris aux personnes en situation de handicap, en tant que droit humain fondamental. Les États sont tenus de veiller à ce que toute personne ait accès à l'éducation sans discrimination et de lui apporter tout le soutien nécessaire pour qu'elle puisse y participer pleinement. L'éducation inclusive n'est pas seulement une obligation légale, c’est aussi **une obligation morale**. Chaque enfant, quelles que soient ses capacités, mérite une chance égale d'accéder à l'éducation et de développer pleinement son potentiel.

# Document 2 : Images pour l'activité 3

 A picture containing person, sky, clothing, cartoon

Description automatically generated

A picture containing cartoon

Description automatically generated with medium confidence 

   

A picture containing house, building, cartoon, illustration

Description automatically generated 

A group of people in a room

Description automatically generated with low confidence A picture containing house, person, cartoon

Description automatically generated

# 

# **Document 3 : Types d’obstacles**

**Environnement**

Les obstacles environnementaux et physiques peuvent comprendre :

* Des bâtiments scolaires non accessibles.
* Des salles de classe mal agencées.
* Un mobilier qui n'est pas sûr ou qui n'est pas adapté.
* Des chemins ou des abords qui ne sont pas sûrs.
* Des toilettes qui ne sont pas conçues pour accueillir des personnes en situation de handicap.
* Des trajets longs, difficiles ou dangereux pour se rendre à l'école.

**Comportements**

Les obstacles comportementaux peuvent être perçus de différentes manières :

* Les familles peuvent garder leur enfant à la maison parce qu’elles ressentent de la peur, de la gêne ou de la honte à cause du handicap de leur enfant.
* Les familles et le personnel enseignant peuvent avoir de faibles attentes à l'égard des apprenants de certains groupes.
* Le personnel enseignant, le personnel éducatif et les autres parents peuvent avoir des comportements négatifs à l'égard des apprenants en situation de handicap dans les classes ordinaires (ce qui peut renforcer l'exclusion et la stigmatisation).
* Les apprenants peuvent se brutaliser les uns les autres.
* Les membres de la communauté, les dirigeants locaux et les fonctionnaires peuvent avoir des préjugés sur le handicap ou sur d'autres groupes marginalisés de la société, tels que les personnes réfugiées.

**Politiques**

Les obstacles politiques peuvent comprendre :

* Des politiques linguistiques qui ne permettent pas l'enseignement et l'apprentissage dans la langue maternelle.
* Des horaires d’école qui ne tiennent pas compte des différents besoins des apprenants ou comment les communautés gagnent leurs moyens de subsistance (certains enfants peuvent avoir besoin d'aider davantage à la maison pendant la saison des récoltes, par exemple).
* Des politiques qui empêchent les filles enceintes de rester ou de retourner à l'école.
* Des lois et politiques sur l’éducation qui ne reflètent pas les connaissances ou les pratiques exemplaires actuelles.
* Les politiques qui favorisent la ségrégation des systèmes éducatifs et l'inscription des apprenants en situation de handicap dans des écoles spéciales éloignées de leur domicile.

**Pratiques**

Les obstacles à la pratique peuvent comprendre :

* Les méthodes de cours magistraux centrées sur l'enseignant.
* L'absence de méthodes d'enseignement et d'apprentissage actives et centrées sur l'apprenant.
* L’absence de méthodes interactives et coopératives qui engagent et soutiennent les apprenants ayant des capacités et des styles d'apprentissage différents et qui favorisent l'apprentissage collaboratif.
* Une connaissance limitée chez les enseignants des différents styles d’apprentissage.
* L’incapacité ou la réticence à adapter les leçons et les méthodes aux différents apprenants.

**Informations**

Les obstacles à l’information peuvent comprendre :

* Les parents et les aidants ne savent pas que leur enfant a le droit de fréquenter l'école locale.
* Les parents ne connaissent pas les aides auxquelles ils et elles peuvent avoir droit.
* Les écoles et le personnel enseignant ne connaissent pas les politiques d'éducation inclusive.
* Les écoles ne communiquent pas régulièrement avec les familles ou ne les consultent pas sur les besoins de leurs enfants.
* Les informations sont communiquées dans une langue, un format ou un style qui n'est pas accessible aux familles et aux communautés.

**Ressources**

Les obstacles aux ressources peuvent comprendre :

* Manque d’enseignants qualifiés.
* Manque de formation et d'opportunités de développement professionnel pour les enseignants.
* Des classes trop nombreuses.
* Ressources et équipements d’enseignement et apprentissage limités.
* Absence de toilettes et d’autres installations propres, sûres et accessibles.
* Facteurs directement liés à la pauvreté, comme les enfants qui arrivent à l'école le ventre vide en raison de l'insécurité alimentaire ou qui ne s'inscrivent pas à l'école ou sont déscolarisés en raison du coût de la scolarité.

**Une double approche de l'éducation inclusive**

Nous devons adopter une **double approche** lorsqu’il s’agit de s’attaquer aux obstacles à l'inclusion dans l'éducation :

* Faire des choses qui **aident les apprenants individuels maintenant**

ET

* Travailler à des **changements systémiques** qui améliorent l'éducation pour tous. Cela signifie réformer progressivement l'ensemble du système éducatif en changeant les politiques, les pratiques et les cultures (valeurs, comportements, croyances). Chaque organisation et chaque individu peut modifier différentes parties du système.

Se concentrer uniquement sur une approche aboutirait à des solutions incomplètes et à un succès limité.

Pour appliquer une **double approche** efficace, il convient de mettre l'accent sur l'utilisation de la **conception universelle de l'apprentissage (CUA)** et sur la mise en place **d'aménagements raisonnables**.

**Conception universelle de l'apprentissage (CUA)**

La CUA offre un cadre pour concevoir et offrir des expériences d'apprentissage flexibles qui répondent aux différents besoins de tous les apprenants. La CUA rend les environnements d’apprentissage, les pratiques et le matériel d’apprentissage accessibles à tous les apprenants dès le départ, sans qu'il soit nécessaire de les adapter par la suite.

Exemples de CUA :

* Si, dans un document, un enseignant utilise un langage difficile à comprendre, il devra peut-être préparer un document distinct et adapté pour certains apprenants de la classe qui ont des difficultés à lire. Mais si l'enseignant utilise la CUA et rend les instructions faciles à comprendre sur le document original, tous les apprenants peuvent participer à l'activité et l'enseignant n'a pas besoin de préparer deux ressources distinctes.
* Si le système d'examen est conçu de manière à ce que tout le monde doive passer le même examen écrit, les écoles doivent demander des conditions spéciales pour les apprenants qui ne peuvent pas passer d'examen écrit ou qui ont besoin de plus de temps. En revanche, si le système d'examen applique la CUA et propose automatiquement des options d'évaluation alternatives, les écoles n'ont pas besoin de demander l'autorisation de procéder à des adaptations individuelles.

**Aménagements raisonnables**

**Les aménagements raisonnables** consistent à apporter des changements immédiats et abordables aux environnements, aux pratiques et au matériel pour soutenir les apprenants individuels. Il s’agit de répondre le plus possible, tout de suite, aux besoins individuels, en utilisant toutes les ressources disponibles dans la communauté scolaire. Cela peut impliquer diverses mesures :

* fournir des technologies ou des dispositifs d'assistance
* apporter des modifications physiques à l'environnement d'apprentissage
* changer sa façon d'enseigner

**La collaboration et la résolution de problèmes** sont essentielles lorsqu'il s'agit de mettre en place des aménagements raisonnables et de trouver les meilleurs moyens de concevoir un aspect de l'éducation de manière universelle.

# **Document 4 : Concepts clés**

**A. Éducation spéciale, éducation intégrée et éducation inclusive**

**Quelle est la différence entre l’éducation spéciale, l’éducation intégrée et l’éducation inclusive ?**

**Éducation spéciale**/**séparée**

Cela implique des environnements éducatifs distincts pour les apprenants. La séparation peut être fondée sur des critères spécifiques, tels que la race, l'origine ethnique, le statut socio-économique, le handicap ou autre. Il s'agit par exemple d'écoles spéciales ou d'unités spéciales dans les écoles ordinaires. Les apprenants peuvent bénéficier de ressources et d'un soutien spécialisés, mais ce n'est pas toujours le cas. Cette approche renforce la stigmatisation, l’isolement social et les inégalités sociales.

| **A** | **B** |
| --- | --- |
|  |  |

Comme le montrent les images, il existe un système pour les « apprenants similaires » et un système distinct pour les apprenants « différents ». Les différences peuvent être liées à des besoins éducatifs spéciaux, la race, l’origine ethnique, le genre, etc.

**Éducation intégrée**

Dans cette approche, les apprenants en situation de handicap et ayant des besoins éducatifs spéciaux sont dans des écoles et des salles de classe ordinaires, sans soutien ni ressources spécifiques. A picture containing sketch, drawing, line art, clipart

Description automatically generated

L'apprenant doit trouver un moyen de se débrouiller et de suivre, faute de quoi il échouera et abandonnera l'école. Lorsque les apprenants en situation de handicap abandonnent l’école, les gens en tirent parfois la conclusion que l'éducation inclusive ne fonctionne pas. Mais l'abandon montre que l'école a probablement pratiqué l'intégration, et non l'inclusion.

L'image montre que l'éducation intégrée tente de changer l'apprenant pour qu'il puisse s'adapter à une école et à un système éducatif qui n'ont pas changé ou qui ne se sont pas améliorés. L'idée ici est que c'est l'apprenant qui est le problème, et non le système.

**Éducation inclusive**A picture containing sketch, drawing, design, illustration

Description automatically generated

Dans cette approche, le système éducatif et l’école offrent à tous les apprenants un accès égal aux opportunités éducatives. Elle inclut les personnes en situation de handicap et celles qui sont marginalisées d'une autre manière. L'utilisation de cette approche garantit que tous les apprenants bénéficient du soutien et des aménagements dont ils et elles ont besoin pour participer avec succès.

Comme le montre la figure, le système éducatif et l'école changent et s'améliorent pour accueillir et soutenir tous les apprenants, ensemble. L'éducation inclusive consiste à changer le système, et non l'apprenant. Ce n'est pas l'apprenant qui est en cause, mais le système éducatif.

**Questions pour la discussion :**

* Pouvez-vous citer des exemples tirés de votre expérience qui expliquent les différences entre l'éducation inclusive, l'éducation intégrée et l'éducation spéciale ?
* Comment allez-vous expliquer ce concept aux autres groupes ?

**B. Présence, participation et réussite**

**Pourquoi est-il important de réfléchir à la présence, à la participation et à la réussite ?**

Lorsqu’une école pratique l’éducation intégrée, elle permet aux enfants en situation de handicap et ayant des besoins éducatifs spéciaux d’aller à l’école. Mais elle ne les aide pas à participer et à réussir au mieux de leurs capacités, sur le plan scolaire et social.

Lorsque les apprenants sont assis en classe, mais que l'enseignant ne leur apporte pas le soutien dont ils et elles ont besoin, ils et elles ne font rien et n'apprennent rien. C'est décourageant pour elles et eux ainsi que pour leurs familles. Il n'est pas surprenant que ces apprenants décident souvent qu'il ne vaut pas la peine d'aller à l'école. Lorsque les systèmes éducatifs et les écoles se concentrent uniquement sur la présence, on peut assister à une augmentation des inscriptions parmi les apprenants précédemment exclus. Mais ces chiffres retombent souvent rapidement lorsque ces apprenants abandonnent l'école.

L'éducation inclusive, quant à elle, s'efforce constamment de faire en sorte que tous les apprenants soient **présents, participent et réussissent**.

L'éducation inclusive veille à ce que chaque apprenant soit activement impliqué dans chaque leçon ou activité, et ne soit pas un simple observateur passif. Elle veille à ce que tous les apprenants réussissent. Cela ne signifie pas seulement qu'ils et elles réussissent leurs examens. Cela signifie qu'ils et elles progressent, atteignent leurs propres objectifs d'apprentissage, qu'ils et elles réalisent leur plein potentiel, qu'ils et elles sont fiers de ce qu'ils et elles peuvent faire et qu'ils et elles acquièrent de nombreuses compétences différentes (y compris des compétences sociales).

**Questions pour la discussion :**

* Pouvez-vous citer des exemples tirés de votre expérience qui soulignent l’importance de se concentrer sur la présence, la participation et la réussite ?
* Comment allez-vous expliquer ce concept aux autres groupes ?

**C. Éducation inclusive et éducation intégrant les handicaps**

**Quelle est la différence entre l’éducation inclusive et l’éducation intégrant les handicaps ?**

L’**éducation inclusive** est une approche qui transforme les politiques, les pratiques et les cultures en matière d’éducation. L'objectif est de créer un système qui accueille et prend en compte la diversité et supprime les obstacles, permettant à tous les apprenants d'apprendre ensemble, quels que soient leurs capacités, leur genre, leur race, leur âge ou d'autres facteurs de marginalisation.

L'éducation inclusive promeut une approche globale de l'école, impliquant une collaboration avec l'ensemble de la communauté. Cela signifie qu'il existe une responsabilité partagée pour permettre à toutes et tous les apprenants d'aller à l'école, de participer et de réussir. Elle souligne l'importance d'offrir des possibilités d'enseignement et d’apprentissage de haute qualité, flexibles et adaptables à toutes et tous les apprenants, indépendamment de leurs caractéristiques et de leurs besoins individuels.

**L'éducation intégrant les handicaps** fait référence aux efforts déployés pour s'assurer que les enfants, les jeunes et les adultes en situation de handicap sont inclus dans l'éducation. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large d'éducation inclusive qui vise à inclure tous les groupes marginalisés.

L'une ne va pas sans l'autre ! Il n'est pas possible de rendre un système éducatif en système éducatif intégrant les handicaps sans modifier l'ensemble du système éducatif. Cela signifie qu'il faut apporter des changements qui profitent à tous les apprenants, et pas seulement à celles et ceux qui sont en situation de handicap. D’autre part, l’éducation ne peut être considérée comme véritablement inclusive si elle ne soutient pas les apprenants en situation de handicap, même si des changements significatifs ont été apportés pour inclure et soutenir les apprenants de tous les autres groupes marginalisés.

**Questions pour la discussion :**

* Avez-vous une expérience de l'éducation inclusive ou des programmes d'éducation intégrant les handicaps ?
* En quoi sont-ils/étaient-ils différents ou similaires ?
* Comment allez-vous expliquer ce concept aux autres groupes ?

**D. Égalité et équité**

**Quelle est la différence entre égalité et équité ?**

**L'égalité** est un principe qui consiste à traiter tout le monde de la même manière et à veiller à ce que tous les membres d'un groupe bénéficient des mêmes contributions, produits ou résultats en fonction de leur statut, de leurs droits et de leurs responsabilités.

**L'équité** est ancrée dans la reconnaissance du fait que les personnes sont intrinsèquement différentes et que chaque individu a besoin de ressources et/ou d'opportunités différentes en fonction de sa situation personnelle. L'équité et la justice sont obtenues par l'évaluation systématique des disparités en termes d'opportunités, de résultats et de représentation, et par la correction de ces disparités au moyen d'actions ciblées.



Chaque apprenant est différent et possède des caractéristiques uniques. Par conséquent, chaque apprenant a besoin de choses différentes pour atteindre les mêmes objectifs éducatifs. Les enseignants doivent être conscients des besoins et des préférences spécifiques de chaque apprenant afin de pouvoir lui offrir un soutien et des encouragements personnalisés.

**Exemple :** L'égalité, c'est lorsque chaque apprenant reçoit la même copie d'examen, dispose du même temps, et que chacun doit écrire ses réponses à la main. L'équité, c'est lorsqu'un système d'examen flexible permet à certains apprenants de répondre à leur examen oralement, de saisir leurs réponses, d'avoir plus de temps pour terminer l’examen, d'avoir un assistant qui écrit ce qu'ils/elles dictent, ou d'obtenir l’examen en gros caractères.

**Questions pour la discussion :**

* Pouvez-vous citer d'autres exemples de la différence entre égalité et équité ?
* Comment allez-vous expliquer ce concept aux autres groupes ?

**Document 5 : Ateliers**

**Atelier 1**

*Concevoir une activité participative pour aider les enfants en situation de handicap et celles et ceux qui ne le sont pas à partager ce qui fait qu'ils et elles se sentent inclus ou exclus dans l'éducation.*

* Pensez à vos expériences personnelles, par exemple en tant que parents ou frères et sœurs. Avez-vous une expérience professionnelle pertinente ?
* Qu'avez-vous fait pour soutenir les enfants lorsqu'ils et elles parlaient de leurs expériences, de leurs problèmes, de leurs besoins et de leurs idées ?
* Qu'est-ce qui a bien ou moins bien fonctionné ?
* Quelles sont les approches les plus ou les moins adaptées aux enfants ? Pourquoi ?
* Servez-vous de vos expériences positives et négatives pour suggérer une idée de comment vous aiderez les enfants avec et sans handicap à se sentir en confiance pour vous dire ce qui les inclurait et exclurait dans l’éducation.
* Choisissez un membre du groupe qui pourra partager vos conseils avec le reste des groupes. Il n'aura que 2 minutes pour le faire en session plénière.

**Atelier 2**

*Créer un petit jeu de rôle pour montrer certaines des contributions que les parents et les membres de la famille pourraient apporter à une équipe d'inclusion scolaire (EIS).*

* Choisissez une personne pour présider la réunion de l’EIS.
* Les autres personnes seront des parents. Chaque participant doit choisir les détails de son rôle. Les options possibles sont les suivantes :
* Mère malentendante
* Père travaillant dans une entreprise locale
* Père dont la fille est aveugle
* Tante qui s'occupe de 4 neveux et nièces orphelins
* Une aidante qui tient un kiosque et s'occupe du fils de son amie, qui souffre de troubles du développement
  + Au moment de choisir, sélectionnez des personnages que vous pourriez rencontrer dans votre contexte.
* Chaque personne doit passer 1 à 2 minutes à réfléchir tranquillement à son personnage et à la manière dont il pourrait contribuer à promouvoir ou à soutenir l'éducation inclusive.
  + En groupe, imaginez que les parents participent à une réunion de l'équipe d'inclusion scolaire (EIS) avec différents membres de ce dernier. Le président vient de dire : « J'ai appris que 5 nouveaux enfants en situation de handicap allaient rejoindre l'école la semaine prochaine. Leurs familles viennent de la zone X où la sécheresse s’est sévèrement aggravée. Nous ne savons rien d'autre sur ces enfants pour l'instant. Que devons-nous faire et comment pouvez-vous nous aider ? »
* Créez un jeu de rôle consistant en une discussion sur la façon dont les parents pensent que l'école devrait se préparer et soutenir ces nouveaux apprenants et leurs familles.
* Chaque parent doit également dire ce qu'il/elle pense pouvoir faire pour aider (petites ou grandes actions) ou pourquoi il/elle pense ne pas pouvoir aider maintenant.
* Soyez réaliste. Ne faites pas de tous les parents des surhumains ! Dans la vraie vie, certains d'entre elles et eux auront des idées, d'autres non. Certains pourront aider maintenant, d'autres non.
* Choisissez un membre du groupe capable de résumer certaines des questions et des idées soulevées lors du jeu de rôle. Il n'aura que 2 minutes pour le faire en session plénière.

**Atelier 3**

*Réfléchir à au moins 10 façons dont les enseignants et le personnel de l’école peuvent collaborer pour rendre l'éducation et leur école plus inclusives.*

* Commencez par réfléchir à toutes les façons dont les enseignants et le personnel de l'école pourraient collaborer pour promouvoir et soutenir l'inclusion dans l'éducation en général et dans leur école en particulier.
* Notez chaque idée sur un post-it ou un petit morceau de papier.
* Si possible, regroupez-les de manière logique (il pourrait y avoir une collection d'idées sur la manière dont les enseignants peuvent s'entraider pour améliorer leur enseignement, par exemple).
* Vous pouvez également classer les idées par ordre d'importance (ce qui est le plus probable ou le moins probable dans votre contexte).
* Choisissez un membre du groupe capable de résumer certaines des questions et des idées issues du brainstorming. Il n'aura que 2 minutes pour le faire en session plénière.

**Atelier 4**

*Discuter et dessiner une carte heuristique qui montre l'équipe d'inclusion de l'école et le rôle de chaque membre.*

* En groupe, dessinez une carte heuristique (ou un autre diagramme créatif) avec toutes les personnes qui, selon vous, pourraient faire partie d'une équipe d'inclusion scolaire dans votre contexte.
* Ajoutez des détails sur le rôle que chaque personne ou type de personne pourrait jouer et sur les compétences, les connaissances ou l'expérience qu'elle pourrait apporter.
* Soyez réaliste. Essayez de penser à toutes les personnes qui pourraient apporter leur contribution, mais n'ajoutez pas de personnes ou de capacités qui ne sont pas disponibles dans votre situation.
* Par exemple, un agent de réadaptation de la communauté est une bonne personne à inclure dans une EIS, mais s'il n'y a pas de services ni ce type d'agents dans votre zone, ne les incluez pas dans votre carte heuristique. Vous pouvez également noter que vous pourrez les inviter à l'avenir s'ils/elles sont disponibles.
* Choisissez un membre du groupe capable de résumer certaines des questions et des idées issues de vos discussions. Il n'aura que 2 minutes pour le faire en session plénière.

# **Document 6 : L'histoire de Mina**

**Chapitre 1 : Me présenter**

Bonjour. Je m'appelle Mina. J'ai 11 ans. Je suis née avec une maladie qui affecte le tissu conjonctif de mon corps. Je souffre d'incontinence, de douleurs articulaires et d'une perte d'audition. Il y a deux ans, un médecin a annoncé à mes parents que j'avais aussi une scoliose. Cela signifie que ma colonne vertébrale se plie et se tord.

J'ai commencé à aller à l'école à l'âge de 6 ans. Je suis intelligente, tout le monde le dit ! J'ai eu de la chance. Les enseignants de mon école étaient adorables. Ils et elles ont même suivi des cours pour apprendre à intégrer les apprenants ayant des besoins éducatifs différents. Ils et elles ont fait beaucoup d'efforts. Bien que l'école n'ait pas beaucoup de moyens, nous avons trouvé ensemble des solutions pour que je puisse participer à presque toutes les activités avec mes amis.

Puis la guerre a commencé, et ma famille et moi avons fui à 400 km au nord, là où vivait ma grand-mère. Je n'y avais jamais mis les pieds auparavant et j'ai détesté cet endroit. Nous avons trouvé un logement dans un camp temporaire. J'ai cru que je n'irais plus jamais à l'école. Ma mère m'a dit de ne pas perdre espoir.

**Chapitre 2 : Retour à l'école**

Maman avait raison ! Au bout de quelques semaines, deux personnes sont venues chez nous et nous ont dit que je pouvais aller dans une école située à 5 km de là. Elles m'ont dit que l'école n'était peut-être pas aussi bien que mon ancienne école et que les enseignants ne sauraient peut-être pas toujours comment m'aider. Je voulais quand même y aller ! Je me sentais si seule dans ce nouvel endroit. Je n'avais pas d'amies.

Je me suis inscrite la semaine suivante, et effectivement, il y avait encore moins de moyens dans cette école et les enseignants semblaient très stressés. Les classes comptaient toutes au moins 50 enfants. C'était un endroit bruyant. Il y avait beaucoup d'enfants et les murs de la salle de classe étaient minces. Mais les deux visiteurs avaient dit à mon enseignante que je souffrais d'une perte d’audition. Elle m'a demandé où je voulais m'asseoir et j'ai choisi une place par terre, tout près de l’enseignante. Par la suite, je me suis éloignée un peu, afin de mieux voir son visage pour lire sur ses lèvres.

Nous avions été prévenus que les enseignants ne connaissaient pas grand-chose à l'enseignement aux apprenants en situation de handicap, j'ai donc été surprise par la facilité avec laquelle j'ai pu participer aux cours dès mon premier jour. L’enseignante a organisé la plupart des cours de manière à ce que nous puissions choisir parmi différentes activités et travailler en groupe. C'était amusant. Ce sont les activités de lecture et de dessin qui m'ont le plus plu.

Mais après une journée bien remplie à l'école, les 5 km de marche pour rentrer à la maison étaient horribles. J'ai mal au dos et c'est toujours très gênant de ne pas pouvoir trouver un endroit sûr pour aller rapidement aux toilettes. Je suis rentrée à la maison, j'ai pleuré et j'ai dit à ma mère que je ne pouvais pas faire ça tous les jours. Mais quand je me suis réveillée le lendemain matin, l'idée d'une autre leçon amusante m'a encouragée à entreprendre la marche.

**Chapitre 3 : Mes premières semaines**

Certains jours étaient meilleurs que d'autres dans ma nouvelle école. Le vendredi, nous avions un autre enseignant en mathématiques, car notre enseignante habituelle suivait un cours pendant quelques heures. Il nous faisait nous asseoir en rang et mettait toutes les filles derrière et les garçons devant. Je n'entendais jamais ce qu'il disait pendant les cours et il m'ignorait ! Sauf une fois, lorsqu'il m'a posé une question. Je n'ai pas entendu et je n'ai pas pu répondre, alors il a crié et m'a dit de faire plus d'efforts ou de sortir de sa classe. Cela m'a beaucoup contrariée.

J'ai ensuite remarqué qu'il y avait des enfants qui ne participaient jamais pendant ses cours, mais qui répondaient aux questions dans les autres cours. J’en ai parlé à mon père. Quelques semaines plus tard, papa a croisé l’enseignant au marché. Papa a demandé à l’enseignant pourquoi il ne m’apportait pas une aide supplémentaire, comme le faisait mon enseignante habituelle. L'enseignant en mathématiques lui a dit qu'il enseignait à tous les enfants de la même manière parce que c'était plus facile et plus juste.

**Chapitre 4 : Soutien entre voisins**

Un jour, notre enseignante habituelle nous a dit que l'école mettait en place ce que l'on appelle une « équipe d'inclusion scolaire ». Elle nous a expliqué qu'il s'agissait d'un groupe de personnes chargées d'améliorer l'école pour tout le monde. Au début, nous avons pensé que cela signifiait qu'ils achèteraient beaucoup d'équipement, alors nous avons demandé des ordinateurs et des chargeurs solaires ! Nous avons été déçus lorsque l'enseignante nous a dit qu'il n'y avait plus d'argent pour l'école. Au lieu de cela, elle a demandé si quelqu'un dans la classe souhaitait rejoindre le groupe en tant que « représentant des élèves ». Je voulais lever la main, mais j'étais trop nerveuse. Je ne voulais pas que les gens me regardent. J'étais très gênée parce que mon dos n'a pas la même forme et je sais que je parle avec un accent différent de celui des autres. Ce soir-là, j'ai parlé de cette équipe à mes parents et ma mère m'a dit qu'elle pourrait peut-être se porter volontaire pour rejoindre le groupe. Elle s'occupait de la comptabilité d'une petite entreprise avant notre départ et ne trouvait pas de travail. Elle s'est dit que l'école pourrait peut-être utiliser ses compétences.

Maman ne m'a pas dit ce qui s'est passé lors des réunions de l'équipe d'inclusion scolaire. Mais un jour, une voisine qui travaille pour une entreprise proche de l'école m'a proposé de m'asseoir à l'arrière de son vélo, le matin, car nous devons toutes les deux arriver à la même heure. Elle ne peut pas me ramener à la maison après l'école parce qu'elle termine son travail plus tard. Mais au moins, je n'ai qu’un trajet à faire à pied chaque jour. J'ai donc plus d'énergie pour jouer avec ma sœur et aider maman à s'occuper de mon petit frère après l'école. Le matin, je suis moins fatigué en classe.